

*Province de Liège*

**BULLETIN PROVINCIAL**

*Périodique*

---

**Sommaire**

*Pages*

**ERRATUM**

*Erratum au Bulletin provincial 2015/08 du 31 août 2015, insertion n° 74, sommaire et page 472*

**515**

**N° 77 REGLEMENTS COMMUNAUX D'ADMINISTRATION INTERIEURE  
ET ORDONNANCES DE POLICE COMMUNALE**

**ANNEES 2013-2014**

***Arrondissement de HUY-WAREMME***

**516**

*AMAY*

*BRAIVES*

*ENGIS*

*HANNUT*

*HUY*

*OREYE*

*OUFFET*

*TINLOT*

*VERLAINE*

*WASSEIGES*

<b><i>Arrondissement de LIEGE</i></b>	<b>521</b>
AWANS	
FLEMALLE	
GRACE-HOLLOGNE	
HERSTAL	
NEUPRE	
SAINT-NICOLAS	
SOUMAGNE	
TROOZ	
WISE	

<b><i>Arrondissement de VERVIERS</i></b>	<b>527</b>
AMEL	
BÜLLINGEN	
BÜTGENBACH	
LA CALAMINE	
MALMEDY	
OLNE	
PEPINSTER	
PLOMBIERES	
RAEREN	
SAINT-VITH	
SPA	
STAVELOT	
TROIS-PONTS	
THIMISTER-CLERMONT	
WAIMES	

**ANNEE 2015**

<b><i>Arrondissement de HUY-WAREMME</i></b>	<b>531</b>
BRAIVES	
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	
HUY	

<b><i>Arrondissement de LIEGE</i></b>	<b>532</b>
FLERON	
SOUMAGNE	
WISE	

<b><i>Arrondissement de VERVIERS</i></b>	<b>535</b>
EUPEN	
LA CALAMINE	
PLOMBIERES	
RAEREN	

<b><u>N° 78 PAVOISEMENT DES EDIFICES PUBLICS</u></b>	<b>537</b>
<i>Circulaire du Gouverneur de la Province du 4 septembre 2015 relative au pavoisement des édifices publics</i>	
<b><u>N° 79 COLLECTES – LOTERIES – TOMBOLAS</u></b>	<b>538</b>
<i>Autorisations accordées par le Collège provincial au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015</i>	
<b><u>N° 80 SERVICES PROVINCIAUX – FINANCES</u></b>	<b>539</b>
<i>Récapitulation générale du budget de l'année 2015, après troisième série de modifications budgétaires votée par le Conseil provincial le 11 juin 2015 et approuvée par Arrêté du Gouvernement wallon en date du 24 juillet 2015</i>	
<b><u>N° 81 RESERVES NATURELLES</u></b>	<b>541</b>
<i>Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 (PEPINSTER et VERVIERS)</i>	
<b><u>N° 82 RESERVES NATURELLES</u></b>	<b>541</b>
<i>Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 (HAMOIR)</i>	
<b><u>N° 83 RESERVES NATURELLES</u></b>	<b>541</b>
<i>Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 (FERRIERES)</i>	
<b><u>N° 84 RESERVES NATURELLES</u></b>	<b>541</b>
<i>Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 (FERRIERES)</i>	
<b><u>N° 85 RESERVES NATURELLES</u></b>	<b>541</b>
<i>Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 (AMBLEVE)</i>	
<b><u>N° 86 RESERVES NATURELLES</u></b>	<b>541</b>
<i>Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 (AMAY)</i>	
<b><u>N° 87 RESERVES NATURELLES</u></b>	<b>542</b>
<i>Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 (AMBLEVE)</i>	
<b><u>N° 88 COURS D'EAU</u></b>	<b>543</b>
<i>Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 (WASSEIGES)</i>	
<b><u>N° 89 COURS D'EAU</u></b>	<b>543</b>
<i>Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 (SAINT-VITH)</i>	
<b><u>N° 90 COURS D'EAU</u></b>	<b>543</b>
<i>Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 (PLOMBIERES)</i>	
<b><u>N° 91 COURS D'EAU</u></b>	<b>543</b>
<i>Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 (EUPEN)</i>	
<b><u>N° 92 COURS D'EAU</u></b>	<b>543</b>
<i>Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 (LIERNEUX)</i>	

<b><u>N° 93 COURS D'EAU</u></b>	<b>544</b>
<i>Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 (AWANS)</i>	
<b><u>N° 94 MONUMENTS ET SITES</u></b>	<b>545</b>
<i>Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 (GRACE-HOLLOGNE)</i>	
<b><u>N° 95 SERVICES PROVINCIAUX – FINANCES</u></b>	<b>546</b>
<i>Récapitulation générale du budget de l'année 2015, après quatrième série de modifications budgétaires votée par le Conseil provincial le 2 juillet 2015 et approuvée par Arrêté du Gouvernement wallon en date du 25 août 2015.</i>	
<b><u>N° 96 ARRETE DE POLICE DU GOUVERNEUR</u></b>	<b>548</b>
<i>Arrêté de Police du 4 septembre 2015 du Gouverneur de la province de Liège réglementant l'utilisation de véhicules agricoles à l'occasion de la manifestation des agriculteurs planifiée des 6 et 7 septembre 2015</i>	
<b><u>N° 97 SERVICES PROVINCIAUX - ZONES DE SECOURS</u></b>	<b>550</b>
<i>Règlement provincial relatif à l'octroi de la deuxième tranche de l'aide aux communes pour l'année 2015 en vue de la prise en charge partielle des dépenses liées à la réforme des services d'incendie opérée par la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile Résolution du Conseil provincial du 24 septembre 2015</i>	

**ERRATUM**

*« Erratum au Bulletin provincial 2015/08 du 31 août 2015, insertion n° 74, sommaire et page 472 : il y a lieu de lire « Nouveau règlement d'ordre intérieur » au lieu de « Projet de nouveau règlement d'ordre intérieur ».*

**N° 77 REGLEMENTS COMMUNAUX D'ADMINISTRATION INTERIEURE  
ET ORDONNANCES DE POLICE COMMUNALE**

*Délibérations des Conseils communaux des Communes des Arrondissements de  
Huy-Waremme, Liège et Verviers*

**Années 2013/2014**

<i>Commune(s)</i>	<i>Section(s)</i>	<i>Objet</i>	<i>Date de délibération</i>
-------------------	-------------------	--------------	-----------------------------

**ARRONDISSEMENT DE HUY-WAREMME**

<b>AMAY</b>		<i>Règlement communal de circulation routière-interdiction de stationnement sur 2 mètres rue du pont</i>	<i>01 septembre 2014</i>
		<i>Règlement communal de circulation routière-diminution de vitesse de circulation au croisement de la rue Al Bache et la rue des Quatre vents</i>	<i>05 novembre 2014</i>
		<i>Règlement communal de circulation routière-mise en place d'une impasse débouchant rue Croupets à son carrefour avec la rue Bas Thier</i>	<i>05 novembre 2014</i>
<b>BRAIVES</b>		<i>Règlements complémentaires communaux relatifs aux routes régionales : RN 64</i>	<i>19 décembre 2013</i>
		<i>Règlements complémentaires communaux relatifs aux routes régionales : RN 69</i>	<i>19 décembre 2013</i>
		<i>Règlements complémentaires communaux relatifs aux routes régionales : Ravel Ligne 127</i>	<i>19 décembre 2013</i>
		<i>Règlements complémentaires communaux relatifs aux routes régionales : RN 80</i>	<i>19 décembre 2013</i>
	<i>Ville-en-Hesbaye</i>	<i>Schéma général de règlement complémentaire communal : agglomération de Ville-en-Hesbaye - approbation</i>	<i>19 décembre 2013</i>
	<i>Tourinne-la-Chaussée</i>	<i>Schéma général de règlement complémentaire communal : agglomération de Tourinne-la-Chaussée : approbation</i>	<i>19 décembre 2013</i>
	<i>Fallais</i>	<i>Schéma général de règlement complémentaire communal : agglomération de Fallais-Pitet : approbation</i>	<i>19 décembre 2013</i>
	<i>Brivioulle</i>	<i>Arrêté de police relatif à l'interdiction d'arrêt et de stationnement sur le site de l'ancienne gare de Braives</i>	<i>16 juillet 2014</i>
	<i>Tourinne</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises lors organisation d'une brocante le 27 juillet 2014</i>	<i>17 juillet 2014</i>

	<i>Fallais</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises lors de la Fête de Quartier le 16 août 2014</i>	<i>?</i>
	<i>Latinne</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises lors de l'organisation d'une brocante le 17 août 2014</i>	<i>01 août 2014</i>
		<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue Mapayon suite démolition d'un mur de soutènement du 8 au 19/9/2014</i>	<i>?</i>
	<i>Fallais</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue Hubert KRAINS le 20 août 2014 à l'occasion organisation d'un marché et d'un concert.</i>	<i>12 août 2014</i>
		<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises sur la RN 80 à l'occasion de travaux de réparation</i>	<i>?</i>
	<i>Fumal</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation route de Warnant à l'occasion organisation d'un jogging le 30/8/2014</i>	<i>?</i>
		<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue du Tumulus à l'occasion des festivités Feria Andalouse le 31/8/2014</i>	<i>18 août 2014</i>
	<i>Latinne</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue du Centre suite à un déménagement le 29/8/2014</i>	
	<i>Fallais</i>	<i>Arrêté de police relatif à l'interdiction arrêt et de stationnement sur parking du hall des sports le 15 /9/2014</i>	<i>29 août 2014</i>
		<i>Arrêté de police relatif à l'interdiction d'arrêt et de stationnement place du Carcan le 16/9/2014</i>	<i>29 août 2014</i>
		<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue Albert 1<sup>er</sup> pour placement d'un conteneur du 3 au 6/10/2014</i>	<i>3 septembre 2014</i>
	<i>Fumal</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises à l'occasion organisation d'une brocante le 13/9/2014</i>	<i>04 septembre 2014</i>
		<i>Règlements complémentaires communaux relatifs aux routes régionales traversant la commune et certaines agglomérations de l'Entité</i>	<i>8 septembre 2014</i>
	<i>Fallais</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prise à l'occasion de l'organisation d'une brocante le 5/10/2014</i>	<i>10 septembre 2014</i>
	<i>Ciplot</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation à l'occasion de l'organisation d'une brocante le 28/9/2014</i>	<i>13 septembre 2014</i>
	<i>Latinne</i>	<i>Arrêté de police interdisant le stationnement le 20/10/2014 rue du Centre à hauteur du n° 74 en raison travaux d'isolation d'une maison</i>	<i>?</i>

	<i>Fallais</i>	<i>Arrêté du Bourgmestre interdisant la circulation, l'arrêt et le stationnement aux abords immédiat du mur de clôture d'un cimetière rue de l'Eglise</i>	<i>25 septembre 2014</i>
		<i>Schéma général de règlement complémentaire communal : agglomération CIPLET/AVENNES – Rectification approbation</i>	<i>27 octobre 2014</i>
		<i>Schéma général de règlement complémentaire communal : agglomération de FUMAL – Rectification approbation</i>	<i>27 octobre 2014</i>
		<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation du 28/10 au 14/11 à l'occasion de travaux de raclage et pose de tarmac dans certaines rues de Braives</i>	<i>?</i>
		<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises à partir du 27/10 pour pose de câbles à haute tension pour le compte de TECTEO</i>	<i>?</i>
		<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue Saint Roch du 31/10 au 03/11 suite au placement d'un conteneur</i>	<i>27 octobre 2014</i>
		<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises à l'occasion de l'organisation d'un jogging le 9/11/2014</i>	<i>27 octobre 2014</i>
	<i>Ciplet</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue de Void en raison de l'installation d'un théâtre de marionnettes du 14 au 17/11/2014</i>	<i>28 octobre 2014</i>
	<i>Fallais</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises rue Saint Sauveur et rue Val de Mehaigne du 3 au 28/11 à l'occasion de travaux</i>	<i>29 octobre 2014</i>
	<i>Latinne</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises Thier des Broux du 17 au 21/11 à l'occasion de travaux de raccordement aux égouts</i>	<i>14 novembre 2014</i>
	<i>Ciplet</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation sur la RN 80 à l'occasion de travaux de pose de câbles du 18 au 28/11/2014</i>	<i>17 novembre 2014</i>
		<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation chaussée Romaine et rue de la Chaussée Romaine à l'occasion de travaux de pose de câbles à partir du 24/11/2014</i>	<i>17 novembre 2014</i>
		<i>Arrêté de police interdisant l'arrêt et le stationnement sur parking de l'ancienne gare le 17/12/2014 à l'occasion du Marché de Noël</i>	<i>?</i>



		<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation chaussée Romaine et rue de la Chaussée Romaine à l'occasion de travaux de pose de câbles à partir du 12/12/2014</i>	<i>09 décembre 2014</i>
<b>ENGIS</b>	<i>Hermalle-sous-Huy</i>	<i>Ordonnance de police interdisant la circulation au parc d'assistance au dépôt MGM situé rue du Pont, 11 du 30 au 31/8/2014</i>	<i>22 août 2014</i>
	<i>Clermont-sous-Huy</i>	<i>Ordonnance de police interdisant la circulation dans certaines rues à l'occasion de l'organisation d'une épreuve de rallye le 31/8/2014</i>	<i>22 août 2014</i>
<b>HANNUT</b>		<i>Arrêté Ministériel – règlement complémentaire de circulation routière : limitation de la vitesse à 70 km/h et interdiction de stationnement le long de la N64</i>	<i>9 septembre 2014</i>
<b>HUY</b>		<i>Règlementation de la circulation routière des véhicules sur le pont de Chinnet – interdiction de circuler dans les deux sens</i>	<i>11 février 2014</i>
		<i>Règlementation de la circulation routière instaurant l'interdiction de circuler aux véhicules de plus de 5 tonnes rue Longue Ruelle</i>	<i>11 février 2014</i>
		<i>Règlementation de la circulation routière instaurant l'interdiction de circuler aux véhicules de plus de 5 tonnes rue Arbre Sainte Barbe</i>	<i>11 février 2014</i>
		<i>Règlementation de la circulation routière instaurant la création d'une piste cyclable avenue des Ardennes</i>	<i>11 octobre 2011</i>
<b>OREYE</b>		<i>Ratification règlement complémentaire sur le roulage</i>	<i>2 septembre 2014</i>
		<i>Ratification règlement complémentaire sur le roulage</i>	<i>29 septembre 2014</i>
		<i>Ratification règlement complémentaire sur le roulage</i>	<i>20 octobre 2014</i>
		<i>Ratification règlement complémentaire sur le roulage</i>	<i>24 novembre 2014</i>
		<i>Ratification règlement complémentaire sur le roulage</i>	<i>22 décembre 2014</i>
<b>OUFFET</b>		<i>Arrêté ministériel - police de la circulation routière : limitation du stationnement aux voitures, voitures mixtes, minibus et motocyclettes</i>	<i>29 novembre 2014</i>
<b>TINLOT</b>		<i>Ordonnance de police relative aux mesures de circulation prise à l'occasion du rallye du Condroz les 31/10 et 01, 02/11/2014</i>	<i>21 octobre 2014</i>
<b>VERLAINE</b>		<i>Arrêté du Bourgmestre relatif aux mesures de circulation prises les 16 et 17/8/2014 à l'occasion organisation des "journées de la chasse"</i>	<i>12 août 2014</i>

		<i>Arrêté du Bourgmestre interdisant la circulation dans les deux sens rue Buisson-la-Fleur du 20 au 26/8 pour préparatifs des festivités des "12 heures pour vélo folkloriques"</i>	<i>18 août 2014</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre interdisant la circulation dans les deux sens rue de l'Eglise, clos des Saules et rue Buisson à la Fleur du 24 au 25/8/2014 pour préparatifs des festivités des "12 heures pour vélo folkloriques"</i>	<i>18 août 2014</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre interdisant la circulation Voie de la Tombe, le 7/9/2014 à l'occasion organisation de festivités de quartier</i>	<i>18 août 2014</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre interdisant la circulation Voie du Vieux Tram le 14/8/2014 à l'occasion de l'organisation d'un barbecue de quartier</i>	<i>07 août 2014</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre interdisant la circulation rue Tilleul Del Motte et rue Bois Léon en raison de travaux de voirie</i>	<i>03 octobre 2014</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre interdisant la circulation rue Hamente le 16/11/2014 à l'occasion de l'arrivée de Saint Nicolas en hélicoptère</i>	<i>12 novembre 2014</i>
<b>WASSEIGES</b>		<i>Ordonnance de police concernant la circulation rue du Baron d'Obin à partir du 9/6/2014 pour travaux renouvellement d'installations pour la SWDE</i>	<i>05 juin 2014</i>
		<i>Ordonnance de police concernant la circulation routière en raison de l'organisation de la fête annuelle les 6 et 7/9/2014</i>	<i>11 août 2014</i>
		<i>Ordonnance de police concernant la circulation routière rue de Merdrop à hauteur n° 4 en raison de travaux de voirie</i>	<i>18 août 2014</i>
		<i>Ordonnance de police concernant la circulation routière rue Piconnette du 8 au 12/9/2014 en raison de l'aménagement d'un puit blindé</i>	<i>25 août 2014</i>
	<i>Meeffe</i>	<i>Ordonnance de police concernant la circulation routière rue de la Brasserie du 13 au 24/10 en raison de travaux de sablage</i>	<i>07 octobre 2014</i>
	<i>Ambresin</i>	<i>Ordonnance de police concernant la circulation routière en raison de travaux de pose de câbles à partir du 8 octobre 2014</i>	<i>07 octobre 2014</i>
	<i>Acosse</i>	<i>Ordonnance de police concernant la réglementation de la circulation rue de Hannêche en raison de travaux du 27/11/2014 au 20/02/2015</i>	<i>18 novembre 2014</i>

		<i>Ordonnance de police concernant la réglementation de la circulation rue de Hannut en raison de travaux à partir du 5/01/2015</i>	<i>09 décembre 2014</i>
	<i>Ambresin</i>	<i>Ordonnance de police concernant la réglementation de la circulation rue du Bosquet en raison de travaux du 5/1/2015 au 5/2/2015</i>	<i>23 décembre 2014</i>

## **ARRONDISSEMENT DE LIEGE**

<b>AWANS</b>		<i>Règlement communal relatif à la vacation de certains établissements (bars à vitrines et clubs) pouvant troubler la sécurité, la tranquillité et la moralité publiques - adoption</i>	<i>25 mars 2014</i>
		<i>Arrêté du conseil communal relatif à l'interdiction d'affichage électoral sur le domaine public</i>	<i>29 avril 2014</i>
		<i>Modification du Règlement Général sur la police de la circulation routière du 23 décembre 1980/création d'une zone de stationnement rue du Château (fond de la rue)</i>	<i>26 août 2014</i>
	<i>Fooz</i>	<i>Modification du Règlement Général sur la police de la circulation routière du 23 décembre 1980/Aménagement de voirie – création d'un îlot directionnel et d'une zone d'évitement</i>	<i>26 août 2014</i>
	<i>Fooz</i>	<i>Modification du Règlement Général sur la police de la circulation routière du 23 décembre 1980/création de quatre zones de stationnement rue François Hanon</i>	<i>26 août 2014</i>
		<i>Modification du Règlement Général sur la police de la circulation routière du 23 décembre 1980/création d'une zone de stationnement rue du Château coté métairie</i>	<i>26 août 2014</i>
		<i>Modification du Règlement Général sur la police de la circulation routière du 23 décembre 1980/création d'une zone de stationnement rue Château (coté mur d'enceinte)</i>	<i>26 août 2014</i>
	<i>Villers-l'Evêque</i>	<i>Modification du Règlement Général sur la police de la circulation routière du 23 décembre 1980/création d'une zone de stationnement interdit rue Nicolas LENOIR</i>	<i>26 août 2014</i>
	<i>Hognoul</i>	<i>Modification du Règlement Général sur la police de la circulation routière du 23 décembre 1980/création d'une zone de stationnement interdit rue du Tombeu</i>	<i>28 octobre 2014</i>

		<i>Modification du Règlement Général sur la police de la circulation routière du 23 décembre 1980/création d'un îlot directionnel rue Paul Emile Janson</i>	<i>28 octobre 2014</i>
	<i>Hognoul</i>	<i>Modification du Règlement Général sur la police de la circulation routière du 23 décembre 1980/création d'une zone de stationnement rue de la Libération</i>	<i>28 octobre 2014</i>
	<i>Villers-l'Evêque</i>	<i>Modification du Règlement Général sur la police de la circulation routière du 23 décembre 1980/création d'un emplacement réservé aux véhicules munis de la carte spéciale PMR, rue de la Chapelle face au n° 31</i>	<i>30 décembre 2014</i>
		<i>Modification du Règlement Général sur la police de la circulation routière du 23 décembre 1980/mise en sens unique d'un tronçon de la rue de Hognoul et création d'une zone d'évitement</i>	<i>30 décembre 2014</i>
		<i>Modification du Règlement Général sur la police de la circulation routière du 23 décembre 1980/création d'une zone de stationnement rue des Ecoles face au n° 4</i>	<i>30 décembre 2014</i>
	<i>Villers-l'Evêque</i>	<i>Modification du Règlement Général sur la police de la circulation routière du 23 décembre 1980/création d'un passage pour piétons rue Nicolas LENOIR</i>	<i>30 décembre 2014</i>
<b>FLEMALLE</b>		<i>Arrêté de police autorisant le passage de la course cycliste "Baloise Belgium Tour" Le 1<sup>er</sup> juin 2014 sur le territoire</i>	<i>17 mars 2014</i>
		<i>Arrêté de police interdisant l'accès au l'Unité IV du Plateau des Trixhes durant les travaux d'assainissement</i>	<i>24 avril 2014</i>
		<i>Arrêté de police rectificatif autorisant le passage de la course cycliste "Tour de la Province de Liège" les 14, 15 et 17/7/2014 sur le territoire</i>	<i>13 mai 2014</i>
<b>GRACE-HOLLOGNE</b>		<i>Conseil communal du 18 novembre 2013- Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière adopté le 18 novembre 2013 ayant assorti ses effets le 15 avril 2014</i>	<i>Arrêté Ministériel du 03 avril 2014</i>
		<i>Arrêté ministériel-police de la circulation routière : réservation d'un emplacement de stationnement pour véhicules de personnes handicapées situé le long de la N630</i>	<i>06 avril 2014</i>
		<i>Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière adopté le 21 octobre 2013 ayant assorti ses effets le 6 avril 2014</i>	<i>Arrêté Ministériel du 06 avril 2014</i>
		<i>Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière</i>	<i>28 avril 2014</i>

		<i>Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière adopté le 24 février 2014</i>	<i>Arrêté Ministériel du 02 juin 2014</i>
		<i>Confirmation d'une ordonnance de police du 30 octobre 2014 relative à l'usage des pétards et fusées sur la voie publique</i>	<i>17 novembre 2014</i>
		<i>Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – adoption</i>	<i>17 novembre 2014</i>
		<i>Conseil communal du 23 juin 2014- Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière</i>	<i>Arrêté Ministériel du 5 décembre 2014</i>
<b>HERSTAL</b>		<i>Coordination générale et planification des politiques locales. PPP stationnement et parkings. Concession conjointe de service pour l'exploitation du stationnement payant en voirie et l'exploitation de parcs de stationnement. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière. Instauration d'un système de stationnement payant au centre Ville. Voiries communales</i>	<i>30 janvier 2014</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre ordonnant des travaux à l'immeuble sis rue de Hermée, 196</i>	<i>06 février 2014</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre ordonnant la démolition d'un immeuble présentant des risques de stabilité rue Haute Préalles, 63</i>	<i>05 mars 2014</i>
		<i>Sécurité publique – immeuble sis rue Nicolas Defrêcheux, 88 Levée d'arrêté</i>	<i>17 mars 2014</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre autorisant la reprise temporaire des activités d'un établissement classé sis rue P.J.Antoine 79A</i>	<i>13 juin 2014</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre ordonnant des travaux de sécurité à l'égard d'un logement sis rue Colonel Speesen n° 68</i>	<i>28 juin 2014</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre ordonnant des travaux de sécurité à l'égard d'un logement sis rue Hayeneux, 20</i>	<i>25 juillet 2014</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre ordonnant l'enlèvement d'office d'un dépôt de déchet non autorisé situé rue Hoyoux 69+</i>	<i>28 juillet 2014</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre relatif à l'exploitation d'un établissement situé rue PJ Antoine, 79</i>	<i>12 août 2014</i>
		<i>Piscine communale. Arrêté du Gouvernement wallon du 13 juin 2013 déterminant les conditions sectorielles relatives aux bassins de natation couverts et ouverts utilisés à un autre titre que purement privatif dans le cadre du cercle familial, lorsque la surface est supérieure</i>	<i>24 novembre 2014</i>

		<i>à 100m<sup>2</sup> et la profondeur supérieure à 40 cm. Règlement d'administration intérieure.</i>	
		<i>Arrêté du Bourgmestre ordonnant des mesures de sécurité à l'immeuble sis rue John Moses BROWNING n° 31</i>	<i>18 décembre 2014</i>
<b>NEUPRE</b>	<i>Neuville-en-Condroz</i>	<i>Arrêté du Bourgmestre interdisant la circulation sur le parcours de la course automobile intitulée "Micky Rallye Sprint"</i>	<i>04 août 2014</i>
<b>SAINT-NICOLAS</b>		<i>Ordonnance de police relative aux mesures de sécurité et de circulation lors du passage de la course cycliste "Tour de Wallonie" le 30 juillet 2014</i>	<i>28 juillet 2014</i>
		<i>Ordonnance de police relative aux mesures de sécurité et de circulation lors de la manifestation footballistique le samedi 18 octobre 2014</i>	<i>17 octobre 2014</i>
		<i>Ordonnance de police relative aux mesures de stationnement dans les rues de Tilleur, place des grands champs et rue des grands champs le 21 octobre 2014 pour le nettoyage de la voirie</i>	<i>20 octobre 2014</i>
<b>SOUMAGNE</b>		<i>Règlement de police relatif au maintien de l'ordre et de la propreté pendant la campagne précédant ces élections</i>	<i>24 février 2014</i>
		<i>Ratification des arrêtés de police de la Bourgmestre pris les : 15 janvier 2014 30 janvier 2014 03, 10, 12, 13, 14 et 17 février 2014</i>	<i>24 février 2014</i>
		<i>Ratification des arrêtés de police de la Bourgmestre pris les : 21 janvier 2014 24, 26 et 31 mars 2014 01, 02, 07, 08, 09, 10, 14, 23 et 24 avril 2014</i>	<i>28 avril 2014</i>
		<i>Ratification des arrêtés de police de la Bourgmestre pris les : 25, 29 et 30 avril 2014 06, 07, 08, 13, 14, 21, 27 et 28 mai 2014</i>	<i>30 mai 2014</i>
		<i>Ratification des arrêtés de police de la Bourgmestre pris les : 03, 04, 05, 10, 12, 13 et 16 juin 2014</i>	<i>16 juin 2014</i>
		<i>Ratification des arrêtés de police de la Bourgmestre pris les : 17, 23, 27 et 30 juin 2014 01, 03, 07, 14, 17, 22, 24, 25, 29 et 30 juillet 2014 01, 05, 06, 08, 12, 14, 20, 27 et 29 août 2014 01, 02, 03, 05, 08, 12, 15, 16 et 17 septembre 2014</i>	<i>22 septembre 2014</i>
		<i>Ratification des arrêtés de police de la</i>	<i>20 octobre 2014</i>

		<i>Bourgmestre pris les : 25 juillet 2014 22, 23, 24, 25 et 29 septembre 2014 02, 03, 06, 08, 09, 10, 13, 14 et 17 octobre 2014</i>	
		<i>Ratification des arrêtés de police de la Bourgmestre pris les : 20, 23, 24 et 29 octobre 2014 03, 05, 12, 13, et 18 novembre 2014</i>	<i>24 novembre 2014</i>
		<i>Ratification des arrêtés de police de la Bourgmestre pris les : 25, 26, 27 et 28 novembre 2014 01, 02 et 09 décembre 2014</i>	<i>16 décembre 2014</i>
<b>TROOZ</b>		<i>Ordonnance de police relative à la limitation de la vitesse rue Havegné et rue Fonds de Forêt durant la migration des batraciens</i>	<i>27 janvier 2014</i>
<b>VISE</b>		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>17 mars 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>31 mars 2014</i>
		<i>Règlement de police relatif à l'affichage pendant la période électorale</i>	<i>31 mars 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>22 avril 2014</i>
		<i>Confirmation d'une ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière</i>	<i>28 avril 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>05 mai 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>19 mai 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>26 mai 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>02 juin 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>30 juin 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>28 juillet 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>11 août 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police</i>	<i>25 août 2014</i>

		<i>temporaires relatives à la circulation routière</i>	
		<i>Confirmation d'une ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière</i>	<i>1<sup>er</sup> septembre 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>08 septembre 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>15 septembre 2014</i>
		<i>Modification du règlement de police sur la zone bleue à Visé Centre (ajout du parking culturel)</i>	<i>15 septembre 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>22 septembre 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>06 octobre 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>13 octobre 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>20 octobre 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>10 novembre 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>24 novembre 2014</i>
		<i>Confirmation d'une ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière</i>	<i>1<sup>er</sup> décembre 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>22 décembre 2014</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>31 décembre 2014</i>



**ARRONDISSEMENT DE VERVIERS**

<b>AMEL</b>		<i>Règlement de police administrative dans les municipalités de AMEL, BÜLLINGEN, BURG-REULAND, BUTGENBACH et SAINT-VITH – ajustement en vertu du décret de 2014 du réseau de transport</i>	<i>29 décembre 2014</i>
<b>BÜLLINGEN</b>		<i>Nouvelles ordonnances générales de police administrative des communes de AMEL, BULLINGEN, BUTGENBACH ; et ST VITH - modification</i>	<i>18 décembre 2014</i>
<b>BÜTGENBACH</b>		<i>Ordonnance de police administrative générale de la commune – approbation des modifications</i>	<i>22 décembre 2014</i>
<b>LA CALAMINE</b>		<i>Arrêté ministériel – règlement de circulation routière : création d’emplacements de stationnement à durée limitée à 30 minutes le long de la N3</i>	<i>9 juillet 2014</i>
		<i>Ordonnance de police portant réglementation de la circulation routière sur la place de l’Eglise lors de la Fête Nationale du 18 au 22/7/2014</i>	<i>10 juillet 2014</i>
	<i>Hergenrath</i>	<i>Ordonnance de police portant réglementation de la circulation routière dans certaines rues de Hergenrath lors de la kermesse annuelle du 24 au 30/7/2014</i>	<i>17 juillet 2014</i>
		<i>Ordonnance de police portant réglementation de la circulation routière dans certaines voiries de l’organisation du Festival des Fleurs du 5 au 18 août 2014</i>	<i>31 juillet 2014</i>
		<i>Ordonnance de police portant réglementation de la circulation routière « Auf der Heide » lors de l’organisation d’une fête de quartier le 6 septembre 2014</i>	<i>07 août 2014</i>
		<i>Ordonnance de police portant réglementation de la circulation routière dans la rue des Carabiniers à l’occasion de la kermesse annuelle du 8 au 17 septembre 2014</i>	<i>28 août 2014</i>
		<i>Ordonnance de police portant réglementation routière sur la Place de l’Eglise à l’occasion de la cérémonie de commémoration 14-18 le 30 août 2014</i>	<i>28 août 2014</i>
		<i>Ordonnance de police portant réglementation de la circulation routière sur un tronçon de la rue de l’Eglise et de la place de l’Eglise en raison de la mise en place d’une zone piétonnière temporaire</i>	<i>02 octobre 2014</i>
		<i>Ajustement du règlement de police administrative</i>	<i>27 octobre 2014</i>
		<i>Ordonnance de police portant réglementation de la circulation routière</i>	<i>20 novembre 2014</i>

		<i>dans la rue de l'Eglise et place de l'Eglise à l'occasion du marché de Noël du 3 au 9 décembre 2014</i>	
		<i>Introduction d'une taxe sur les chiens – complément du règlement de police spécifique</i>	<i>24 novembre 2014</i>
<b>MALMEDY</b>		<i>Arrêté Ministériel – règlement de circulation routière : réservation d'un emplacement pour véhicules de personnes handicapées le long de la N68</i>	<i>8 septembre 2014</i>
<b>OLNE</b>		<i>Ordonnance de police administrative générale sur l'utilisation de la voie publique dans le cadre des retransmissions télévisées de matchs de football lors de la coupe du monde de Football 2014</i>	<i>26 mars 2014</i>
		<i>Mérites sportifs communaux olnois - règlement - modification</i>	<i>15 juillet 2014</i>
		<i>Ordonnance de police administrative générale arrêtée par le Conseil communal</i>	<i>15 juillet 2014</i>
<b>PEPINSTER</b>		<i>Arrêté Ministériel – règlement de circulation routière : suppression d'un emplacement pour véhicules de personnes handicapées le long de la N61</i>	<i>5 septembre 2014</i>
<b>PLOMBIERES</b>	<i>Gemmenich</i>	<i>Ordonnance de police temporaire : mesure de circulation rue César Franck et rue des Ecoles lors de la Fête locale</i>	<i>14 juillet 2014</i>
	<i>Montzen</i>	<i>Ordonnance de police temporaire : mesures de circulation prises à l'occasion de l'organisation d'un marché hebdomadaire les samedis de 6 à 14 heures</i>	<i>18 août 2014</i>
	<i>Gemmenich</i>	<i>Ordonnance de police temporaire : mesures de circulation prises lors de l'organisation de funérailles le 29 août 2014</i>	<i>25 août 2014</i>
	<i>Gemmenich</i>	<i>Ordonnance de police temporaire : mesures de circulation prises à l'occasion de l'organisation du jogging communal le 4 octobre 2014</i>	<i>25 août 2014</i>
		<i>Adoption d'une nouvelle ordonnance de police administrative générale</i>	<i>28 août 2014</i>
	<i>Moresnet</i>	<i>Ordonnance de police temporaire : mesures de circulation prises lors de l'organisation de manifestations diverses par le Comité des Fêtes le 6 /9/2014</i>	<i>01 septembre 2014</i>
	<i>Gemmenich</i>	<i>Ordonnance de police temporaire : interdiction de stationner devant les garages des immeubles 79 à 83 pour une période de 6 mois</i>	<i>22 septembre 2014</i>
	<i>Hombourg</i>	<i>Ordonnance de police temporaire : interdiction de circuler dans différentes rues lors de l'organisation de courses de VTT le 19 octobre 2014</i>	<i>29 septembre 2014</i>

	<i>Hombourg</i>	<i>Ordonnance de police temporaire : interdiction de stationner sur le parking devant l'école communale du centre à l'occasion de séance de photos des élèves le 5 novembre 2014</i>	<i>27 octobre 2014</i>
	<i>Montzen</i>	<i>Ordonnance de police temporaire : mesures de circulation prises à l'occasion de l'organisation d'u marché hebdomadaire place communale les samedis</i>	<i>24 novembre 2014</i>
		<i>Ordonnance de police temporaire : mesures de circulation prises à l'occasion d'un cortège carnavalesque le 14 février 2015</i>	<i>24 novembre 2014</i>
<b>RAEREN</b>		<i>Ajustement du règlement de police administrative général des communes d'Eupen, Kelmis, Lontzen et Raeren</i>	<i>16 octobre 2014</i>
<b>SAINT-VITH</b>		<i>Arrêté ministériel - Règlement de circulation routière : interdiction de stationnement le long de la N62</i>	<i>31 août 2014</i>
		<i>Règlement général de police administrative d'AMEL, BÜLLINGEN, BURG-REULAND, BÜTGENBACH, et SAINT-VITH – ajustement en vertu du décret du 06/02/2014 sur le réseau routier municipal</i>	<i>22 décembre 2014</i>
<b>SPA</b>		<i>Arrêté du Bourgmestre autorisant l'organisation d'une épreuve sportive automoteurs les vendredi 12 et samedi 13 septembre 2014</i>	<i>8 septembre 2014</i>
<b>STAVELOT</b>		<i>Arrêté Ministériel – règlement de circulation routière : réservation d'un emplacement pour véhicules de personnes handicapées le long de la N62</i>	<i>7 octobre 2014</i>
<b>TROIS-PONTS</b>		<i>Règlement complémentaire de circulation routière concernant le village de Lavaux, la rue Ristonvenne et le village de Haute-Bodeux</i>	<i>22 juillet 2014</i>
		<i>Arrêté Ministériel – règlement de circulation routière : limitation de la vitesse à 70km/h le long de la N68</i>	<i>19 novembre 2014</i>
<b>THIMISTER-CLERMONT</b>		<i>Ordonnance de police temporaire relative aux mesures restrictives de circulation routière lors du 100<sup>ème</sup> anniversaire de la mort du cavalier Fonck le 3 août 2014</i>	<i>14 juillet 2014</i>
	<i>Froidthier</i>	<i>Ordonnance de police temporaire relative aux mesures restrictives de circulation routière lors de la kermesse 2014</i>	<i>30 juillet 2014</i>
	<i>Charneux</i>	<i>Ordonnance de police temporaire relative aux mesures restrictives de circulation routière lors d'une fête toute de Charneux le 23 août 2014</i>	<i>30 juillet 2014</i>
		<i>Ordonnance de police temporaire relative aux mesures restrictives de circulation</i>	<i>01 septembre 2014</i>

		<i>routière lors d'un barbecue à la Forge le 6 septembre 2014</i>	
	<i>Clermont</i>	<i>Ordonnance de police temporaire relative aux mesures restrictives de circulation routière lors de l'inauguration du « Pré Desonay » rue du Bac le 14/9/2014</i>	<i>27 août 2014</i>
	<i>Thimister</i>	<i>Ordonnance de police temporaire relative aux mesures restrictives de circulation routière lors de la kermesse 2014 du 25 septembre au 01 octobre 2014</i>	<i>01 septembre 2014</i>
	<i>La Minerie</i>	<i>Ordonnance de police temporaire relative aux mesures restrictives de circulation routière lors de la brocante du comité de parents le 5 octobre 2014</i>	<i>01 septembre 2014</i>
		<i>Ordonnance de police temporaire relative aux mesures restrictives de circulation routière lors de la course cycliste en circuit fermé dans le zoning des Plenesses le 12 octobre 2014</i>	<i>01 septembre 2014</i>
	<i>Elsaute</i>	<i>Ordonnance de police temporaire relative aux mesures restrictives de circulation routière lors de l'activité de revente de vêtement à l'école d'Elsaute le 19 octobre 2014</i>	<i>15 septembre 2014</i>
		<i>Ordonnance de police temporaire relative aux mesures restrictives de circulation routière lors de l'inauguration d'une plaque commémorative au n° 28 rue Mononk Jules le 8 octobre 2014</i>	<i>29 septembre 2014</i>
		<i>Ordonnance de police temporaire relative aux mesures restrictives de circulation routière lors d'une balade nocturne de l'école de Thimister le 24 octobre 2014</i>	<i>6 octobre 2014</i>
		<i>Ordonnance de police temporaire relative aux mesures restrictives de circulation routière lors du marché de Noël alsacien à Thimister du 21 au 23 novembre 2014</i>	<i>03 novembre 2014</i>
	<i>Elsaute</i>	<i>Ordonnance de police temporaire relative aux mesures de circulation routière lors de la Saint Eloi à Elsaute le 7 décembre 2014</i>	<i>24 novembre 2014</i>
<b>WAIMES</b>		<i>Arrêté de police du Bourgmestre réglementant la circulation et le stationnement à l'occasion du 10<sup>ème</sup> JMC Rallye de Jalhay le 19 octobre 2014</i>	<i>01 octobre 2014</i>

**Année 2015**

<i>Commune(s)</i>	<i>Section(s)</i>	<i>Objet</i>	<i>Date de délibération</i>
-------------------	-------------------	--------------	-----------------------------

**ARRONDISSEMENT DE HUY-WAREMME**

<b>BRAIVES</b>		<i>Arrêté de police relative aux mesures de stationnement sur le terrain communal du 31/7 au 31/8 pour activités durant les congés</i>	<i>31 juillet 2015</i>
	<i>Fallais</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises le 8 août 2015 à l'occasion de la Fête de quartier</i>	<i>04 août 2015</i>
	<i>Ciplet</i>	<i>Arrêté de police autorisant le placement d'un échafaudage rue REINE Astrid à hauteur de l'immeuble n° 48</i>	<i>04 août 2015</i>
	<i>Ville- en - Hesbaye</i>	<i>Arrêté de police interdisant la circulation rue de Velupont à l'occasion d'une célébration eucharistique le 15 août 2015</i>	<i>05 août 2015</i>
	<i>Latinne</i>	<i>Arrêté de police autorisant le placement d'un conteneur rue du Centre devant l'immeuble n° 50</i>	<i>05 août 2015</i>
	<i>Latinne</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises le 16 août 2015 à l'occasion d'une brocante</i>	<i>06 août 2015</i>
	<i>Ville-en-Hesbaye</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises rue d'Avenues du 17 au 28/8/2015 à l'occasion de travaux</i>	<i>13 août 2015</i>
	<i>Ciplet</i>	<i>Arrêté de police interdisant le stationnement rue de Void le 26/8/2015 à l'occasion d'un barbecue</i>	<i>18 août 2015</i>
	<i>Latinne</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises rue du Centre à l'occasion de travaux du 24/8 au 30/9/2015</i>	<i>18 août 2015</i>
	<i>Fumal</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation à l'occasion de l'organisation d'un jogging le 29 août 2015</i>	<i>18 août 2015</i>
		<i>Arrêté de police autorisant la réservation d'emplacements de stationnement face à l'église Saint Martin à l'occasion d'un mariage le 5 septembre 2015</i>	<i>18 août 2015</i>
	<i>Latinne</i>	<i>Arrêté de police interdisant l'arrêt et le stationnement rue du Centre lors des travaux le 07 septembre 2015</i>	<i>25 août 2015</i>
	<i>Fumal</i>	<i>Arrêté de police interdisant la circulation rue de la Vieille Cense, le 13 septembre 2015 à l'occasion de l'organisation des Journées du Patrimoine</i>	<i>En vigueur le 13 septembre 2015</i>

		<i>Arrêté de police autorisant le placement d'un container rue de Briviouille devant l'immeuble n° 22/3 du 23 au 28 septembre 2015(prolongation)</i>	<i>16 septembre 2015</i>
		<i>Arrêté de police autorisant le placement d'un container rue de Briviouille devant l'immeuble n° 22/3 du 21 au 23 septembre 2015</i>	<i>22 septembre 2015</i>
	<i>Avennes</i>	<i>Arrêté de police interdisant l'arrêt et le stationnement rue de Lens-Saint-Remy de l'immeuble n° 19 à l'immeuble n° 58 durant les travaux du 24/9 au 12/10/2015</i>	<i>22 septembre 2015</i>
	<i>Ciplet</i>	<i>Arrêté de police interdisant la circulation rue de Void et rue des Ecoles le 27 septembre à l'occasion de l'organisation d'une brocante</i>	<i>22 septembre 2015</i>
<b>FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER</b>		<i>Règlement de police interdisant la circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes dans certaines rues de la commune</i>	<i>04 août 2015</i>
<b>HUY</b>		<i>Publication d'une modification d'un règlement complémentaire : création de sens uniques limités – ajout de la rue de l'Harmonie</i>	<i>28avril 2015</i>
		<i>Règlement complémentaire de la circulation routière – extension de la zone portuaire Mosane</i>	<i>19 mai 2015</i>

### **ARRONDISSEMENT DE LIEGE**

<b>FLERON</b>		<i>Adoption d'un règlement complémentaire sur la police de la circulation routière : emplacement réservé pour les personnes handicapées.</i>	<i>14 septembre 2015</i>
<b>SOUMAGNE</b>		<i>Certificat de publication n° 2159 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation, du 22 au 29 juin, voie de Saive n° 1A</i>	<i>23 juin 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2160 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation, pour un déménagement rue Campagne n° 96 le 22 juin 2015</i>	<i>23 juin 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2161 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation, avenue de la Résistance du 10 août au 04 septembre 2015</i>	<i>23 juin 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2162 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation, sur le territoire du 27 juin au 06 juillet 2015 lors de travaux</i>	<i>23 juin 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2163 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue de Wergifosse lors de travaux à partir du 22 juin 2015</i>	<i>23 juin 2015</i>

		<i>Certificat de publication n° 2164 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue Ladrie du 23 juin au 26 juin 2015</i>	<i>23 juin 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2165 : arrêté de publication relatif aux mesures de circulation rue Cardinal Mercier du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2015</i>	<i>26 juin 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2166 : arrêté de publication relatif aux mesures de circulation rue Pierre Curie du 29 juin au 3 juillet inclus</i>	<i>26 juin 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2167 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation avenue de la Résistance le 05 juillet 2015</i>	<i>1<sup>er</sup> juillet 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2168 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue des Heids du 4 au 17 juillet 2015</i>	<i>1<sup>er</sup> juillet 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2169 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation chaussée Colonel Joset du 15 au 23 septembre 2015</i>	<i>1<sup>er</sup> juillet 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2170 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue Puits Guillaume du 6 au 10 juillet inclus</i>	<i>03 juillet 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2171 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rues Fawtay, du Curé et du Centenaire du 17 au 27 juillet 2015</i>	<i>06 juillet 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2172 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation chaussée de Wégimont (Ayeneux) du 23 au 28 juillet 2015</i>	<i>06 juillet 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2173 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue de l'Enseignement du 31 juillet au 04 août 2015</i>	<i>06 juillet 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2174 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation place du Magnificat du 28 au 31 août 2015</i>	<i>06 juillet 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2175 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation du 21 au 25 août à l'occasion de la fête annuelle à Heuseux</i>	<i>06 juillet 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2176 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue Paul d'Andrimont du 4 au 5 juillet 2015</i>	<i>06 juillet 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2180 : arrêté de police relatif aux mesures de</i>	<i>24 juillet 2015</i>

		<i>circulation avenue de la Résistance du 27 au 29 juillet 2015</i>	
		<i>Certificat de publication n° 2182 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue de la Charmille le 1<sup>er</sup> août 2015</i>	<i>29 juillet 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2183 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue des Acacias du 22 au 23 août 2015</i>	<i>30 juillet 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2184 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue des Acacias du 12 au 13 septembre 2014</i>	<i>30 juillet 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2185 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation chaussé de Wégimont du 3 au 14 août 2015</i>	<i>31 juillet 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2186 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue Paul d'Andrimont du 4 au 28 août 2015</i>	<i>05 août 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2187 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue Cardinal Mercier et avenue Jean Jaurès du 8 au 09 août 2015</i>	<i>05 août 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2188 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue Haute du 10 au 28 août 2015</i>	<i>06 août 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2189 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue de l'Enseignement du 10 au 28 août 2015</i>	<i>06 août 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2190 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue de l'Egalité du 6 au 11 août 2015</i>	<i>06 août 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2191 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue de l'Egalité du 10 au 26 août 2015</i>	<i>10 août 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2192 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue de Cerexhe du 12 au 20 août 2015</i>	<i>10 août 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2193 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue du Château de Micheroux le 29 août 2015</i>	<i>11 août 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2194 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue Rafhay, rue Pierre Curie, rue Rosa Luxembourg, chaussée Colonel</i>	<i>21 août 2015</i>



		<i>Joset et Ch.de Wégimont le 30/8/ 2015</i>	
		<i>Certificat de publication n° 2195 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue du Marais du 24 au 28 août 2015</i>	<i>21 août 2015</i>
		<i>Certificat de publication n° 2196 : arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue Paul d'Andrimont du 24 au 28 août 2015</i>	<i>21 août 2015 ;</i>
<b>VISE</b>		<i>Adoption des ordonnances de police temporaires relative à la circulation routière</i>	<i>10 août 2015</i>
		<i>Adoption d'une ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière</i>	<i>31 août 2015</i>
		<i>Adoption d'une ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière</i>	<i>14 septembre 2015</i>

#### **ARRONDISSEMENT DE VERVIERS**

<b>EUPEN</b>		<i>Arrêté ministériel - règlement de circulation routière : création d'un passage pour piétons le long de la N68</i>	<i>27 août 2015</i>
<b>LA CALAMINE</b>		<i>Règlement de police concernant la réglementation de la circulation dans les rues de DRIESCH à l'occasion d'une fête de quartier</i>	<i>06 août 2015</i>
		<i>Ordonnance de police portant réglementation de la circulation routière dans la rue du Schlack lors de l'organisation d'une fête de quartier</i>	<i>06 août 2015</i>
		<i>Ordonnance de police portant réglementation de la circulation routière dans la rue des Carabiniers à l'occasion de la kermesse annuelle</i>	<i>20 août 2015</i>
		<i>Ordonnance de police portant réglementation de la circulation routière « Auf der Heide » lors de l'organisation d'une fête de quartier</i>	<i>20 août 2015</i>
		<i>Ordonnance de police portant réglementation de la circulation routière dans différentes rues de Hergenrath à l'occasion du jubilé de la KG 1927 Hergenrath</i>	<i>17 septembre 2015</i>
<b>PLOMBIERES</b>	<i>Hombourg</i>	<i>Ordonnance de police temporaire : création de sens unique et interdiction de stationner les 12 et 13/8/2015 à l'occasion d'un autocross</i>	<i>10 août 2015</i>
	<i>Moresnet</i>	<i>Ordonnance de police temporaire : interdiction de circuler rue de la Clinique et rue Sier à l'occasion de l'organisation de la fête d'Automne le 04 octobre 2015</i>	<i>07 septembre 2015</i>

	<i>Gemmenich</i>	<i>Ordonnance de police temporaire : interdiction de circuler rue César Franck et route des Trois Bornes le 03 octobre 2015 à l'occasion de l'organisation d'un jogging</i>	<i>07 septembre 2015</i>
	<i>Hombourg</i>	<i>Ordonnance de police temporaire : interdiction de circuler dans différentes rues à l'occasion d'une course VTT le 18 octobre 2015</i>	<i>21 septembre 2015</i>
	<i>Montzen</i>	<i>Ordonnance de police temporaire : interdiction de circuler dans un tronçon de la rue de la Gare à l'occasion d'une balade de voitures anciennes le 4 octobre 2015</i>	<i>21 septembre 2015</i>
<b>RAEREN</b>		<i>Arrêté d'insalubrité pour les habitations sises Eupener Strabe, 14 et Stestertstrabe, 80</i>	<i>2 juillet 2015</i>
<b>THIMISTER-CLERMONT</b>		<i>Ordonnance de police temporaire relative aux mesures de circulation routière lors de la kermesse 2015 à Thimister</i>	<i>31 août 2015</i>

**N° 78 PAVOISEMENT DES EDIFICES PUBLICS**

***Circulaire du Gouverneur de la Province du 4 septembre 2015 relative au pavoisement des édifices publics***

Liège, le 4 septembre 2015

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres  
A Mesdames et Messieurs les Présidents  
des Centres Publics d'Aide Sociale  
des Communes de la Région de langue  
française de la Province de Liège

Pour information :  
à M. le Commissaire d'Arrondissement

Madame, Monsieur le Bourgmestre,  
Madame, Monsieur le Président,

En exécution des dispositions de l'article 1er de l'arrêté royal du 5 juillet 1974 (MB 10/7/74) et l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté royal du 23 mars 1989 (MB 7/4/89) concernant le pavoisement des édifices publics modifié par l'arrêté royal du 6 septembre 1993 (MB 9/9/93) , modifié par l'arrêté royal du 2 avril 1998 modifié par l'arrêté royal du 3 décembre 2013 (MB 4/12/13), modifié par l'arrêté royal du 29 mai 2015 et de l'article 5 du décret du 3 juillet 1991 du Conseil de la Communauté Française, je vous prie de faire arborer le drapeau National, le drapeau de la Communauté Française et le drapeau Européen sur les édifices publics le 24 octobre, à l'occasion de la Journée des Nations-Unies.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE :

Michel FORET

**N° 79 COLLECTES – LOTERIES – TOMBOLAS*****Autorisations accordées par le Collège provincial au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015***

ASBL « De Vive Voix » à Montegnée	Tombola	08 janvier 2015	01 <sup>er</sup> février au 15 mars 2015	Province de Liège
ASBL St Joseph – Division « Le Refuge » à Geer	Collecte à domicile	08 janvier 2015	06 mars au 06 avril 2015	Région de Huy-Waremme-Hannut
Asbl « Centre Paroissial de Belleflamme » à Grivegnée	Tombola	08 janvier 2015	01 <sup>er</sup> au 26 avril 2015	Arrondissement de Liège
Asbl « Les Chanterelles » à Esneux	Collectes à domicile	29 janvier 2015	02 mars au 06 avril 2015	Province de Liège
Asbl « Les Trois Tournesols » à Rocourt	Collectes à domicile	29 janvier 2015	09 février au 12 avril 2015	Province de Liège
Asbl Natagora – Maison de l'Environnement à Liège	Tombola	05 février 2015	09 février au 25 avril 2015	Province de Liège
Asbl « Ecole Fondamentale de l'Enfant Jésus » à Juprelle	Tombola	21 mai 2015	01 <sup>er</sup> novembre 2015 au 15 janvier 2016	Province de Liège
Asbl « Comité des Fêtes de l'Institut Notre Dame à Heusy	Tombola	21 mai 2015	01 <sup>er</sup> octobre au 02 décembre 2015	Arrondissement de Verviers

**N° 80 SERVICES PROVINCIAUX – FINANCES**

**Récapitulation générale du budget de l'année 2015, après troisième série de modifications budgétaires votée par le Conseil provincial le 11 juin 2015 et approuvée par Arrêté du Gouvernement wallon en date du 24 juillet 2015**

I. SERVICE ORDINAIRE		RECETTES	DEPENSES
00	Général	400.000,00	1.289.830,00
01	Dette générale	-	811.910,00
02	Fonds	44.549.404,00	-
04	Impôts	178.080.849,00	65.000,00
05	Assurances	342.510,00	3.424.000,00
06	Prélèvements	865.000,00	11.207.856,00
101	Autorités provinciales	452.020,00	2.696.720,00
104-121	Administration générale	10.669.313,00	43.269.482,00
124	Patrimoine privé	550.004,00	428.650,00
13	Services généraux	321.070,00	27.507.873,00
14-16	Calamités et étranger	39.093,00	702.266,00
3	Sécurité et ordre publics	632.574,00	3.606.852,00
40-42	Communications routières	254.500,00	6.132.078,00
44-45	Voies navigables - Hydraulique	2.530,00	1.084.970,00
50-52	Economie, commerce et artisanat	-	224.853,00
53-55	Industrie et énergie	6.944.020,00	4.474.168,00
56	Tourisme	270.010,00	7.855.110,00
6	Agriculture	261.810,00	4.409.546,00
70-71	Enseignement : Affaires générales	11.808.842,00	26.708.049,00
73	Enseignement secondaire	92.748.870,00	121.266.878,00
74	Enseignement supérieur	45.596.424,00	50.575.594,00
75	Enseignement pour Handicapés	5.312.762,00	8.250.595,00
760	Complexes de délasserment	885.950,00	4.531.225,00
761	Jeunesse	239.550,00	2.753.508,00
762-763	Culture, loisirs et fêtes	1.681.280,00	20.982.964,00
764-766	Sports	656.115,00	8.640.952,00
77-78	Arts	415.570,00	9.657.597,00
79	Cultes et Laïcité	-	1.648.987,00
80-86	Interventions sociales et famille	363.880,00	5.365.233,00
870-872	Soins de santé	6.861.781,00	25.577.902,00
873-879	Hygiène et salubrité publiques	65.020,00	1.950.393,00
9	Logement, aménagement du territoire	1.650.110,00	1.484.080,00
Totaux		412.920.861,00	408.585.121,00
Solde des années antérieures		5.904.475,92	10.089.501,00
TOTAL GENERAL		418.825.336,92	418.674.622,00

II. SERVICE EXTRAORDINAIRE		RECETTES	DEPENSES
00	Général	20.000,00	90.000,00
01	Dette générale	-	-
02	Fonds	-	-
04	Impôts	-	-
05	Assurances	140.000,00	140.000,00
06	Prélèvements	-	-
101	Autorités provinciales	-	20.000,00
104-121	Administration générale	5.179.420,00	14.947.575,00
124	Patrimoine privé	25.050,00	25.000,00
13	Services généraux	25,00	785.001,00
14-16	Calamités et étranger	-	1,00
3	Sécurité et ordre publics	-	-
40-42	Communications routières	10.000,00	10.001,00
44-45	Voies navigables - Hydraulique	500.001,00	500.002,00
50-52	Economie, commerce et artisanat	-	-
53-55	Industrie et énergie	750.000,00	750.000,00
56	Tourisme	834.953,00	835.760,00
6	Agriculture	175.000,00	175.001,00
70-71	Enseignement : Affaires générales	1.745.000,00	3.150.002,00
73	Enseignement secondaire	3.494.502,00	3.494.502,00
74	Enseignement supérieur	6.559.121,00	6.974.123,00
75	Enseignement pour Handicapés	72.000,00	72.000,00
760	Complexes de délasserment	220.000,00	220.000,00
761	Jeunesse	34.500,00	34.500,00
762-763	Culture, loisirs et fêtes	3.641.600,00	3.966.581,00
764-766	Sports	110.000,00	110.002,00
77-78	Arts	2.100.000,00	2.105.003,00
79	Cultes et Laïcité	125.000,00	125.000,00
80-86	Interventions sociales et famille	110.000,00	166.339,00
870-872	Soins de santé	2.000,00	2.000,00
873-879	Hygiène et salubrité publiques	1.481.000,00	1.481.000,00
9	Logement, aménagement du territoire	-	-
Totaux		27.329.172,00	40.179.393,00
Solde des années antérieures		49.117.423,72	34.840.848,48
TOTAL GENERAL		76.446.595,72	75.020.241,48

**N° 81 RESERVES NATURELLES*****Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 relatif aux réserves naturelles***

*En séance du 20 août 2015, le Collège provincial, a pris connaissance de l'arrêté du 21 mai 2015, par lequel le Gouvernement wallon crée la réserve naturelle domaniale de « Tribomont » à WEGNEZ, PEPINSTER et LAMBERMONT, VERVIERS.*

**N° 82 RESERVES NATURELLES*****Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 relatif aux réserves naturelles***

*En séance du 20 août 2015, le Collège provincial, a pris connaissance de l'arrêté du 21 mai 2015, par lequel le Gouvernement wallon crée la réserve naturelle domaniale « les Rochers de Coïsse », sur le territoire de la Commune de HAMOIR.*

**N° 83 RESERVES NATURELLES*****Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 relatif aux réserves naturelles***

*En séance du 20 août 2015, le Collège provincial, a pris connaissance de l'arrêté du 21 mai 2015, par lequel le Gouvernement wallon crée la réserve naturelle domaniale « le Coteau Vieuxville », sur le territoire de la Commune de FERRIERES.*

**N° 84 RESERVES NATURELLES*****Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 relatif aux réserves naturelles***

*En séance du 20 août 2015, le Collège provincial, a pris connaissance de l'arrêté du 21 mai 2015, par lequel le Gouvernement wallon crée la réserve domaniale « le Coteau de Sy », sur le territoire de la Commune de FERRIERES.*

**N° 85 RESERVES NATURELLES*****Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 relatif aux réserves naturelles***

*En séance du 20 août 2015, le Collège provincial, a pris connaissance de l'arrêté du 21 mai 2015, par lequel le Gouvernement wallon crée la réserve naturelle domaniale « Deibenberg-Iveldingen » à DEIDENBERG, IVELDINGEN et MONTENAU, sur le territoire de la Commune d'AMBLEVE.*

**N° 86 RESERVES NATURELLES*****Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 relatif aux réserves naturelles***

*En séance du 20 août 2015, le Collège provincial, a pris connaissance de l'arrêté du 21 mai 2015, par lequel le Gouvernement wallon crée la réserve domaniale « la Carrière d'Ampsin » à AMPSIN, Commune d'AMAY.*

**N° 87 RESERVES NATURELLES**

***Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 relatif aux réserves naturelles***

*Par arrêté du 20 août 2015, le Collège provincial, a émis un avis favorable à la création de la réserve forestière du « **Goetschbusch** » à HEPPENBACH sur le territoire de la Commune d'AMBLEVE, pour autant que les observations énoncées au préambule du présent arrêté soient rencontrées.*



**N° 88 COURS D'EAU*****Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 relatif aux cours d'eau***

*Par arrêté du 20 août 2015 le Collège provincial, **autorise**, sous certaines conditions, la Société wallonne des Eaux, rue de la Concorde n° 41 à 4800 VERVIERS à réaliser une traversée par passage en siphon sous le ruisseau dénommé "d'Acosse", n° 8-36, dans sa partie classée en 2<sup>ème</sup> catégorie à ACOSSE, sur le territoire de la Commune de **WASSEIGES**.*

**N° 89 COURS D'EAU*****Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 relatif aux cours d'eau***

*Par arrêté du 20 août 2015 le Collège provincial, **autorise**, sous certaines conditions, la s.c.r.l. ORES, Zoning industriel de Aye, rue André Feher, n° 14 à 6900 MARCHE-EN-FAMENNE, à poser une canalisation au-dessus du ruisseau dénommé "Emmels", n° 6-78, dans sa partie classée en 3<sup>ème</sup> catégorie, sur le territoire de la Ville de **SAINT-VITH**.*

**N° 90 COURS D'EAU*****Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 relatif aux cours d'eau***

*Par arrêté du 20 août 2015 le Collège provincial, **autorise**, sous certaines conditions, la s.c.r.l. ORES, Zoning industriel de Aye, rue André Feher n° 14 à 6900 MARCHE-EN-FAMENNE, à poser des canalisations au-dessus du ruisseau "Tunishbach", n° 1-14, dans sa partie classée en 2<sup>ème</sup> catégorie à HOMBOURG, sur le territoire de la Commune de **PLOMBIERES**.*

**N° 91 COURS D'EAU*****Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 relatif aux cours d'eau***

*Par arrêté du 20 août 2015 le Collège provincial, **autorise**, sous certaines conditions, la Société ELSEN Joseph et fils A.G., Lehmkaul, 41 à 4770 HEPPEBACH AMEL, à construire deux ouvrages de rejet d'eau et à poser une canalisation sous le ruisseau dénommé "Stadtgraben", n° 4-59, dans sa partie classée en 2<sup>ème</sup> catégorie, sur le territoire de la Ville de **EUPEN**.*

**N° 92 COURS D'EAU*****Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 relatif aux cours d'eau***

*Par arrêté du 20 août 2015 le Collège provincial, **prolonge** de trois ans à dater du 25 octobre 2013 et aux conditions de son arrêté du 25 octobre 2012, l'autorisation accordée à l'Administration communale de LIERNEUX, de construire un ouvrage de prise d'eau sur le ruisseau dénommé "de Joubienal", n° 9-16, dans sa partie classée en 2<sup>ème</sup> catégorie, sur le territoire de la Commune de **LIERNEUX**.*

**N° 93 COURS D'EAU*****Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 relatif aux cours d'eau***

*Par arrêté du 20 août 2015 le Collège provincial, **prolonge** de deux ans à dater du 16 février 2015 et aux conditions de son arrêté du 16 février 2012, l'autorisation accordée à l'Administration communale d'AWANS, rue des Ecoles n° 4 à 4340 AWANS, de construire un ouvrage de rejet d'eau sur le ruisseau dénommé "**Rigole d'Awans**", n° 2-31, dans sa partie classée en 3<sup>ème</sup> catégorie à BIERSET, sur le territoire de la Commune d'AWANS.*

**N° 94 MONUMENTS ET SITES*****Arrêté du Collège provincial du 20 août 2015 relatif aux monuments et sites***

*En séance du 20 août 2015, le Collège provincial, a pris connaissance de l'arrêté ministériel du 29 juin 2015 par lequel le Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine de la Région wallonne, maintient le classement comme monument par arrêté ministériel du 23 mai 1972 de la tour et de la tourelle de l'église Saint-Pierre de HOLLOGNE-AUX-PIERRES et déclassé les autres parties postmédiévales de l'édifice et établi une zone de protection aux abords immédiats de la tour et de la tourelle romane à GRACE-HOLLOGNE.*

**N° 95 SERVICES PROVINCIAUX – FINANCES**

*Récapitulation générale du budget de l'année 2015, après quatrième série de modifications budgétaires votée par le Conseil provincial le 2 juillet 2015 et approuvée par Arrêté du Gouvernement wallon en date du 25 août 2015.*

I. SERVICE ORDINAIRE		RECETTES	DEPENSES
00	Général	400.000,00	1.289.830,00
01	Dette générale	-	811.910,00
02	Fonds	44.549.404,00	-
04	Impôts	178.080.849,00	65.000,00
05	Assurances	342.510,00	3.424.000,00
06	Prélèvements	3.565.000,00	13.907.856,00
101	Autorités provinciales	452.020,00	2.696.720,00
104-121	Administration générale	10.669.313,00	43.319.164,00
124	Patrimoine privé	550.004,00	428.650,00
13	Services généraux	321.070,00	27.507.873,00
14-16	Calamités et étranger	39.093,00	702.266,00
3	Sécurité et ordre publics	632.574,00	3.606.852,00
40-42	Communications routières	254.500,00	6.132.078,00
44-45	Voies navigables - Hydraulique	2.530,00	1.084.970,00
50-52	Economie, commerce et artisanat	-	224.853,00
53-55	Industrie et énergie	6.944.020,00	4.474.168,00
56	Tourisme	270.010,00	7.855.110,00
6	Agriculture	261.810,00	4.409.546,00
70-71	Enseignement : Affaires générales	11.808.842,00	26.708.049,00
73	Enseignement secondaire	92.748.870,00	121.266.878,00
74	Enseignement supérieur	45.596.424,00	50.575.594,00
75	Enseignement pour Handicapés	5.312.762,00	8.250.595,00
760	Complexes de délasserment	885.950,00	4.531.225,00
761	Jeunesse	239.550,00	2.753.508,00
762-763	Culture, loisirs et fêtes	1.681.280,00	20.982.964,00
764-766	Sports	656.115,00	8.640.952,00
77-78	Arts	415.570,00	9.657.597,00
79	Cultes et Laïcité	-	1.648.987,00
80-86	Interventions sociales et famille	363.880,00	5.365.233,00
870-872	Soins de santé	6.861.781,00	25.577.902,00
873-879	Hygiène et salubrité publiques	65.020,00	1.950.393,00
9	Logement, aménagement du territoire	1.650.110,00	1.484.080,00
Totaux		415.620.861,00	411.334.803,00
Solde des années antérieures		5.904.475,92	10.089.501,00
TOTAL GENERAL		421.525.336,92	421.424.304,0

II. SERVICE EXTRAORDINAIRE		RECETTES	DEPENSES
00	Général	20.000,00	90.000,00
01	Dette générale	-	-
02	Fonds	-	-
04	Impôts	-	-
05	Assurances	140.000,00	140.000,00
06	Prélèvements	2.700.000,00	-
101	Autorités provinciales	-	20.000,00
104-121	Administration générale	7.926.535,00	17.694.690,00
124	Patrimoine privé	25.050,00	25.000,00
13	Services généraux	25,00	785.001,00
14-16	Calamités et étranger	-	1,00
3	Sécurité et ordre publics	-	-
40-42	Communications routières	10.000,00	10.001,00
44-45	Voies navigables - Hydraulique	500.001,00	500.002,00
50-52	Economie, commerce et artisanat	-	-
53-55	Industrie et énergie	750.000,00	750.000,00
56	Tourisme	834.953,00	835.760,00
6	Agriculture	175.000,00	175.001,00
70-71	Enseignement : Affaires générales	1.745.000,00	3.150.002,00
73	Enseignement secondaire	3.494.502,00	3.494.502,00
74	Enseignement supérieur	2.505.668,00	6.974.123,00
75	Enseignement pour Handicapés	72.000,00	72.000,00
760	Complexes de délasserment	220.000,00	220.000,00
761	Jeunesse	34.500,00	34.500,00
762-763	Culture, loisirs et fêtes	3.641.600,00	3.966.581,00
764-766	Sports	110.000,00	110.002,00
77-78	Arts	2.100.000,00	2.105.003,00
79	Cultes et Laïcité	125.000,00	125.000,00
80-86	Interventions sociales et famille	110.000,00	166.339,00
870-872	Soins de santé	2.000,00	2.000,00
873-879	Hygiène et salubrité publiques	1.481.000,00	1.481.000,00
9	Logement, aménagement du territoire	-	-
Totaux		28.722.834,00	42.926.508,00
Solde des années antérieures		49.117.423,72	34.840.848,48
TOTAL GENERAL		77.840.257,72	77.767.356,48

**N° 96 ARRETE DE POLICE DU GOUVERNEUR DE LA PROVINCE**

***Arrêté de Police du 4 septembre 2015 du Gouverneur de la Province de Liège règlementant l'utilisation de véhicules agricoles à l'occasion de la manifestation des agriculteurs planifiée ces 6 et 7 septembre 2015.***

Le Gouverneur de la province de Liège,

- Attendu qu'une manifestation des agriculteurs est prévue ce lundi 7 septembre 2015 à Bruxelles,
- Attendu que dès le 6 septembre, des premiers rassemblements de manifestants sont prévus sur le territoire de la commune de Herve (Foire agricole de Battice) pour se rendre dès ce même jour vers Bruxelles,
- Attendu que les éléments essentiels d'information parvenus aux services du soussigné font état de la possibilité de rassemblements de véhicules agricoles (tracteurs) susceptibles d'emprunter les axes routiers et notamment autoroutiers,
- Attendu que les autorités de police fédérale et locale de la province de Liège ont organisé un service d'ordre destiné à maintenir et le cas échéant à rétablir l'ordre public à l'occasion de la manifestation dont question,
- Attendu que le soussigné a été informé en temps utile non seulement des éléments essentiels d'information mais également des dispositifs policiers prévus pour ce type d'événement (Voir notamment la dépêche du 3 septembre 2015 du Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur),
- Attendu que conformément aux concepts de proportionnalité et de gestion négociée de l'espace public, les forces de police mettront en œuvre un dispositif de sécurité suffisant afin de garantir prioritairement la sécurité des usagers de la route,
- Que ce faisant, vu l'urgence, il convient de réduire les risques d'incidents liés à l'utilisation de matériel agricole lors des actions de protestation menées à l'occasion de la manifestation annoncée,
- Attendu qu'en son article 3.2, la circulaire ministérielle du 18 juillet 2002 relative à la gestion des événements liés à l'ordre public se déroulant sur les autoroutes, indique qu'il revient au soussigné de prendre toutes les mesures utiles afin d'assurer la sécurité des usagers et de garantir la fluidité du trafic,
- Vu l'arrêté royal du 1<sup>er</sup> décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière interdit les cortèges, manifestations et rassemblements sur autoroutes et routes pour automobiles (art.21.6),
- Vu la loi du 12 juillet 1956 sur le statut des autoroutes,
- Vu la circulaire ministérielle du 18 juillet 2002 (Art.3.2) dont question plus haut,
- Vu l'article 406 du code pénal (entrave méchante à la circulation),

**ARRETE :**

**Article 1 :**

A dater du 6 septembre 2015 à 00.00 heures au 7 septembre 2015 à minuit, l'utilisation de véhicules agricoles autres que des tracteurs (par exemple remorques ou autres véhicules dotés d'équipements dangereux...) sont interdits au-delà d'un rayon de 10 kilomètres de l'exploitation de leur propriétaire.

**Article 2 :**

Le présent arrêté entre en vigueur au moment de sa signature. Il est transmis pour exécution aux chefs de corps des zones de police de la province de Liège ainsi qu'au directeur coordonnateur de la police fédérale à Liège et Eupen. Il est transmis pour diffusion et affichage aux bourgmestres de la province de Liège et sera inséré au bulletin provincial (ex Mémorial administratif)

Fait à Liège, le 4 septembre 2015

Le Gouverneur de la Province

Michel FORET

**N° 97 SERVICES PROVINCIAUX – ZONES DE SECOURS**

*Règlement provincial relatif à l'octroi de la deuxième tranche de l'aide aux communes pour l'année 2015 en vue de la prise en charge partielle des dépenses liées à la réforme des services d'incendies opérée par la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile – versement de la deuxième tranche.*

*Résolution du Conseil provincial du 24 septembre 2015*

**RÉSOLUTION**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu l'article 162, alinéa 2, 2° de la Constitution ;

Vu la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile et ses arrêtés d'exécution ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, spécialement ses articles L3331-1 à L3331-8 ainsi que l'article L2222-2 ;

Vu la résolution adoptée par le Conseil provincial le 16 décembre 2010 déterminant les missions prioritaires de la Province de Liège au travers de cinq axes dont un consacré à la supracommunalité et au soutien aux communes ;

Vu la déclaration de politique provinciale 2012-2018 adoptée par le Conseil provincial le 26 novembre 2012 ;

Vu la déclaration de politique régionale adoptée par le Gouvernement wallon le 23 juillet 2014 ;

Vu la résolution adoptée par le Conseil provincial le 27 novembre 2014 déterminant le règlement provincial relatif à l'octroi d'une aide aux communes pour l'année 2015 en vue de la prise en charge partielle des dépenses liées à la réforme des services d'incendie opérée par la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile ;

Vu le rapport du Collège provincial du 17 septembre 2015 ;

Considérant qu'en application du règlement de son Assemblée du 27 novembre 2014, toutes les communes du territoire provincial ainsi que les prézones ou zones ont signé avec la Province une convention de partenariat et que sur cette base elles ont promérité le versement de la première tranche de 5% de l'aide pour l'année 2015 ;

Considérant que toutes les communes, prézones et zones ont collaboré à la réalisation par la société BDO de l'étude d'optimisation de l'organisation et du fonctionnement des zones de secours en Province de Liège ;

Considérant que les conclusions de cette étude sont maintenant connues et ont été portées à la connaissance du Conseil des Elus et de l'Assemblée générale de Liège Europe Métropole respectivement les 15 et 21 septembre derniers ;

Considérant que sur base des constats posés à l'occasion de cette étude et des recommandations formulées à l'issue de celle-ci, il s'indique de poursuivre, au sein de groupes de travail à mettre en place, la réflexion sur les pistes de mutualisation et collaborations sur les thématiques suivantes :

- gestion des opérations et opérations spéciales,



- dispatching,
- formation,
- logistique,
- fonctions administratives,
- prévision et prévention.

Considérant qu'il s'avère dès lors prématuré de vouloir fixer dès maintenant de nouveaux critères de répartition de la deuxième tranche de l'aide pour l'année 2015 ;

Que partant une répartition sur base des critères retenus pour l'octroi de la première tranche doit être retenue.

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>.** – Pour l'année 2015, le solde du crédit budgétaire consacré à la réforme de la sécurité civile soit 1.583.460,26 € (montant total de l'aide provinciale moins le montant de la première tranche moins le coût de l'étude) sera réparti entre les 84 communes signataires d'une convention de partenariat conformément aux conditions et modalités fixées dans le règlement arrêté ci-après.

**Article 2.** – Le règlement relatif à l'octroi de la deuxième tranche de l'aide aux communes pour l'année 2015 en vue de la prise en charge partielle des dépenses liées à la réforme des services d'incendie opérée par la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, tel qu'il figure en annexe 1 à la présente résolution et dont il fait partie intégrante, est adopté.

**Article 5.** – La présente résolution sera publiée au Bulletin provincial et mise en ligne sur le site internet de la Province conformément à l'article L2213-2 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

En séance à Liège, le 24 septembre 2015.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Claude KLENKENBERG.

**RÈGLEMENT PROVINCIAL RELATIF A L'OCTROI DE LA DEUXIÈME TRANCHE DE L'AIDE AUX  
COMMUNES POUR L'ANNÉE 2015 EN VUE DE LA PRISE EN CHARGE PARTIELLE DES DÉPENSES  
LIÉES A LA RÉFORME DES SERVICES D'INCENDIE OPÉRÉE PAR LA LOI DU 15 MAI 2007 RELATIVE  
À LA SÉCURITÉ CIVILE**

**CHAPITRE 1ER : DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

**ARTICLE 1 : OBJET**

Le présent règlement a pour objet l'octroi, pour l'année 2015, de la deuxième tranche de l'aide financière directe octroyée aux communes partenaires de la Province de Liège dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des services d'incendie, en vue de prendre en charge partiellement les dépenses engendrées par ladite réforme dans la limite des crédits budgétaires prévus à cet effet, à concurrence du montant correspondant à 5% de la dotation du fonds des provinces moins le montant du coût total de l'étude d'optimisation de l'organisation et du fonctionnement des zones de secours en Province de Liège (ci-après « l'étude d'optimisation »), commanditée par la Province en partenariat avec les six zones/prézones de secours de la Province de Liège.

**ARTICLE 2 : DÉFINITIONS**

Pour application du présent règlement, il faut entendre par :

1° zone de secours : la zone de secours visée à l'article 14 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile ;

3° loi du 15 mai 2007 : la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile ;

4° CDLD : le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

5° population résidentielle : les personnes physiques inscrites au registre de la population d'une commune ;

6° population active : les personnes physiques exerçant une activité professionnelle sur le territoire d'une commune ;

7° revenu cadastral : le revenu moyen normal net d'une année visé à l'article 471 du CIR 1992 ;

8° revenu imposable : le revenu imposable visé à l'article 6 du CIR 1992.

## CHAPITRE 2 : NATURE ET CONTENU DE L'AIDE

### ARTICLE 3 : NATURE ET DÉFINITION DE L'AIDE

L'aide octroyée consiste en la deuxième tranche de l'**aide financière directe**, prenant la forme d'un **subside**, qui peut être allouée à toute commune située sur le territoire de la Province de Liège avec laquelle elle a signé une convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des services d'incendie et du rapprochement entre zones de secours.

### ARTICLE 4 : CONDITIONS D'OCTROI

Pour pouvoir prétendre au versement du solde de l'aide financière, la Commune doit :

- avoir respecté les engagements pris vis-à-vis de la Province en vertu de la convention de partenariat signée ;
- inscrire à son budget le subside qui lui sera alloué dans la rubrique « recettes liées au service d'incendie » (fonction 351) ;

Ces engagements consistent en des obligations de résultat à charge de la commune.

### ARTICLE 5 : FINALITÉ, CALCUL ET CRITÈRES D'ÉVALUATION DU MONTANT DE L'AIDE OCTROYÉE

#### 5.1. FINS EN VUE DESQUELLES L'AIDE EST OCTROYÉE

Leurs bénéficiaires sont tenus d'utiliser l'aide aux fins pour lesquelles elle leur a été octroyée par le pouvoir dispensateur, la Province de Liège.

#### 5.2. MÉTHODE D'ÉVALUATION DE L'AIDE OCTROYÉE

Le montant de la deuxième tranche de l'aide financière directe allouée aux Communes bénéficiaires se calcule selon la formule suivante :

Montant correspondant à 5% de la dotation du fonds des provinces – (moins) montant du coût total de l'étude d'optimalisation.

A l'instar de la première tranche (dont le montant correspondait à 5 % de la dotation du fonds des provinces), la deuxième tranche de l'aide financière est répartie entre les Communes bénéficiaires sur base de la formule suivante :

$$D = (g1.P1) + (g2.P2) + (g3.P3) + (g4.P4) + (g5.P5).$$

D : part de la commune dans l'enveloppe provinciale

P1 : proportion de la population résidentielle de la commune sur la population résidentielle de toutes les communes de la Province

g1 : pondération critère population résidentielle = 77,78%

P2 : proportion de la population active de la commune sur la population active de toutes les communes de la Province

g2 : pondération critère population active = 16,67%

P3 : proportion du revenu cadastral de la commune sur le revenu cadastral de toutes les communes de la Province

g3 : pondération critère revenu cadastral = -5,56%

P4 : proportion du revenu imposable de la commune sur le revenu imposable de toutes les communes de la Province

g4 : pondération critère revenu imposable = -5,56%

P5 : proportion de la superficie de la commune sur la superficie de toutes les communes de la Province

g5 : pondération critère superficie = 16,67%

Il est tenu compte de la population résidentielle au 1<sup>er</sup> janvier 2014, de la population active au 31 décembre 2012, du revenu cadastral au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et du revenu imposable exercice d'imposition 2012-revenus 2011.

Cette deuxième tranche sera versée conformément aux stipulations ci-après.

#### **ARTICLE 6 : MODALITÉS D'EXÉCUTION ET DE LIQUIDATION**

L'aide est octroyée en fonction des dispositions budgétaires et conformément aux règles d'évaluation et de répartition ci-avant énoncées.

Le montant de la deuxième tranche du subside, sera notifié et versé à la Commune bénéficiaire sur le compte bancaire ouvert à son nom pour le 30 octobre 2015.

#### **ARTICLE 7 : ÉVALUATION ET CONTRÔLE DU RESPECT DES CONDITIONS D'OCTROI**

De manière à permettre à la Province de Liège d'évaluer et de contrôler le respect des conditions d'octroi de l'aide, les Communes bénéficiaires sont tenues aux mesures d'évaluation suivantes :

- de manière générale, répondre à première demande à toute sollicitation qui lui serait faite par la Province de Liège en lien avec le respect des obligations imposées par le présent règlement ;
- conformément au prescrit des articles L3331-6 et L3331-7 du CDLD, communiquer à la Province de Liège tout document qui lui permettrait de contrôler l'utilisation de la subvention et l'autoriser à procéder à ce contrôle sur place.

### **CHAPITRE 3 : DISPOSITIONS FINALES**

#### **ARTICLE 8 : NON-RESPECT DU RÈGLEMENT**

L'aide octroyée sera retirée à son bénéficiaire et sera restituée au pouvoir dispensateur en cas de non-respect des dispositions du présent règlement et dans les cas suivants :

- si le bénéficiaire n'utilise pas la subvention aux fins en vue desquelles elle a été mise à sa disposition ;
- si le bénéficiaire ne fournit pas les justifications visées à l'article L3331-4, § 2, alinéa 1<sup>er</sup>, 6<sup>o</sup> du CDLD dans les délais requis;
- si le bénéficiaire s'oppose à l'exercice, par la Province, du contrôle dont question à l'article L3331-7, § 1<sup>er</sup>, alinéa 2 du CDLD.

**ARTICLE 9**

Les cas non prévus par le présent règlement seront souverainement tranchés par le Collège provincial.

**ARTICLE 10 : DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR ET PUBLICATION DU RÈGLEMENT**

Le présent règlement entre en vigueur le huitième jour après sa publication au Bulletin provincial.

En séance à Liège, le 24 septembre 2015.

Par le Conseil,

Marianne LONHAY,  
La Directrice générale provinciale

Claude KLENKENBERG,  
Le Président